

Titre Professionnel Responsable d'établissement touristique

Code RNCP : 35527

Niveau 6
au Répertoire national des
certifications professionnelles

Date d'échéance de
l'enregistrement de la certification:
24-05-2026

MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION.

Fiche France
Compétences



2025

REF : PLAQRETASSO -V2- MAJ 02/10/2025

SOMMAIRE



03

Présentation et prérequis

04

Objectifs et Types d'emplois
accessibles

05

Programme de la formation

06

Public visé, Accessibilité,
Inscription et Délai d'accès

07

Indicateurs de résultat,
Passerelle et Equivalence

08-09

Modalités, méthodes et
moyens pédagogiques

10

Dates, Tarif et Financement

Présentation et Prérequis



Le responsable d'établissement touristique gère une structure qui propose des séjours d'au moins une nuit, avec un hébergement et des services associés.

Présentation

- Le TP « Responsable d'établissement touristique » a pour objectif de familiariser les participants avec l'ensemble des missions et des compétences nécessaires à la gestion d'un établissement touristique.
- Ce travail pratique permet d'aborder de manière concrète la réalité du terrain en combinant théorie et application. Il s'adresse à des étudiants intéressés par le management dans le secteur du tourisme et souhaitant se préparer aux défis spécifiques de ce métier, alliant gestion, marketing, relation clientèle et développement durable.

Prérequis

- BAC +2 Gestion ou Hôtellerie Restauration ou niveau BAC ou BAC +1 ou avec la mention complémentaire Accueil Réception avec une expérience en tourisme ou hôtellerie ou hébergement
- Bon niveau en anglais (B2)



03

REF : PLAQRETASSO -V2- MAJ 02/10/2025

Objectifs et Types d'emplois accessibles



Objectifs

- Le responsable d'établissement touristique gère une structure qui propose des séjours d'au moins une nuit, avec un hébergement et des services associés.

Types d'emplois accessibles

Le titulaire du TP Responsable d'établissement touristique peut exercer des métiers tels que :

- responsable et/ou gérant de structure d'hébergement touristique
- exploitant ou gestionnaire de structure d'hébergement touristique
- directeur de structure d'hébergement touristique
- directeur de village de vacances
- directeur de club de vacances / d'hôtel club
- directeur de résidence de tourisme, directeur de camping
- directeur d'hôtellerie de plein air, directeur de parc résidentiel de loisirs
- directeur d'hôtel / d'hôtel restaurant
- directeur d'auberge de jeunesse, directeur de village de gîtes
- directeur d'hébergement collectif, de centre de vacances
- gardien / gérant de refuge de montagne
- directeur hôtelier de résidence sénior
- adjoint de direction d'établissement touristique



Programme de la formation

Programme

A la fin de la formation, le titulaire du TP RET sera en mesure de :

1. Piloter et optimiser les services d'un établissement touristique dans une démarche qualité
 - Organiser le service hébergement et optimiser son fonctionnement.
 - Organiser le service réception et optimiser son fonctionnement.
 - Organiser le service entretien maintenance et optimiser son fonctionnement.
 - Organiser le service restauration bar et optimiser son fonctionnement.
 - Organiser le service animation, optimiser son fonctionnement et développer l'ancrage local.
2. Manager le personnel d'un établissement touristique
 - Recruter les équipes d'un établissement touristique en français et en anglais.
 - Manager les équipes d'un établissement touristique.
 - Assurer la gestion administrative des ressources humaines d'un établissement touristique.
3. Commercialiser les offres d'un établissement touristique avec une démarche multicanale
 - Développer et optimiser la commercialisation des offres d'un établissement touristique.
 - Promouvoir un établissement touristique et ses offres en français et en anglais.
4. Assurer la gestion opérationnelle d'exploitation et prévoir les investissements d'un établissement touristique
 - Gérer le budget d'exploitation et sécuriser la rentabilité d'un établissement touristique.
 - Prévoir les investissements d'un établissement touristique et leur financement.



Public visé, Accessibilité, Inscription et Délai d'accès



Public visé

Pour un parcours en contrat d'apprentissage :

- Moins de 30 ans
- Personnes ayant une RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)
- Sportifs de haut niveau

Pour un parcours en formation continue :

- Tout public à partir de 18 ans

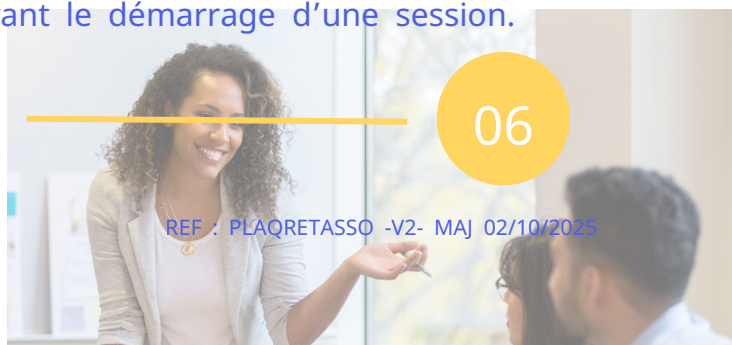
Accessibilité aux personnes handicapées

Pour les personnes en situation de handicap, Lucile O'Rourke et Malvina Clément sont les référents handicap. Un entretien téléphonique ou par visioconférence peut être mis en place sur demande avant l'entrée en formation, afin de définir précisément les besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant.e dans le respect des objectifs de formation visés.

Inscription et Délai d'accès

Pour intégrer la formation vous devez :

- Remplir un dossier d'inscription en ligne.
- Envoyer par mail à onfray.lise@formaskills.fr un CV à jour et une copie de vos diplômes et/ou attestation de formation.
- Inscription requise 21 jours minimum avant le démarrage d'une session.



Indicateurs de résultat, Passerelle et Equivalence

Indicateurs de résultat

- Taux de satisfaction à chaud des apprenants : voir sur le site www.formaskills.fr
- Taux d'insertion dans l'emploi : voir sur le site www.formaskills.fr
- Taux de réussite à la certification : voir sur le site www.formaskills.fr

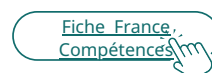


Les indicateurs de résultats obligatoires cités à l'article L. 6111-8 du code du travail, calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics, sont mis à disposition sur le site de diffusion : <https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>



Passerelle et Equivalence

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations :
Voir fiche France Compétence



Poursuite d'études

- Titre Manager de l'événementiel et du tourisme





Organisation de la formation distance

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Exercices individuels et/ou collectifs, mises en situations réelles et simulées, plateforme e-learning, méthodes actives et coactives, classes virtuelles individuelles et/ou collectives, accompagnement par les formateurs, études de cas et mises en situation professionnelle.

Evaluations en cours et en fin de formation

Les compétences des candidats sont évaluées par un jury au vu d'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat, des résultats des évaluations passées en cours de formation.

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences

Oui



Organisation de la formation distance

Classes virtuelles et support de cours

Tous les supports sont accessibles sur un espace en ligne dédié et sécurisé. Notre plateforme d'e-learning est accessible 24/7, et vos identifiants de connexion sont uniques. L'accès à l'ensemble des modules est libre pendant toute la durée de la formation et est fermé le dernier jour de la période choisie. Le dépôt ou l'envoi des exercices et évaluations complétées se feront directement via cette plateforme. Les moyens pédagogiques et techniques peuvent être adaptés et modulés en fonction des besoins et contraintes spécifiques de l'apprenant dans le respect des objectifs de formation visés.

L'apprenant doit avoir la configuration minimale suivante sur son appareil de connexion pour pouvoir suivre correctement la formation :

- Ordinateur fixe ou portable
- Haut-parleurs et microphone (micro-casque conseillé)
- Caméra pour appels vidéo
- Connexion internet (haut débit conseillé)

Moyen d'assistance technique et pédagogique à distance

→ <https://drive.google.com/file/d/1lf6Rcc72nhv0AN1iB2A8pe5yYmd2F6ux/view>

Dates, Tarif et Financement

Entrées de session : voir sur le site www.formaskills.fr



Durée totale de la formation continue (heures) : 1547

Dont nombre d'heures à distance : 1127

Dont nombre d'heures en entreprise : 420

Durée totale de la formation alternance (heures) : 1589

Dont nombre d'heures à distance : 308

Dont nombre d'heures en entreprise : 1281

Organisation de l'alternance :

Entreprise : 4 jours/ semaine

Cours : 1 jour/ semaine

Tarif de la formation

- Dans le cadre de l'alternance, les frais pédagogiques de la formation sont pris en charge par l'OPCO de l'entreprise.
- Dans le cadre d'une formation continue, les frais pédagogiques s'élèvent à 5200 €.

Financement

La formation peut être financée par :

- Le compte personnel de formation (CPF)
- France Travail (AIF)
- Un financement personnel* (*possibilité de payer en 10 fois sans frais)



NOUS CONTACTER



Educaskills&Formaskills

- 📍 6 rue Voltaire 34200 SETE / 17 rue Danton 34200 SETE
- ☎ Téléphone : 04 30 41 43 76
- 🌐 <https://formaskills.fr>

Code NAF : 8532Z -- SIRET : 853 839 660 00018 -- RNA W34627017

Enregistrée sous le numéro d'activité : 763 412 302 34

auprès du Préfet de la région Occitanie

"Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat."

R.C.S de Montpellier